

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ

Vendredi 13 DÉCEMBRE 2019 à 18h30 Heures

60 L, Avenue du 14 Juillet – 21300 CHENÔVE

Présents : Arnaud MAGNIN – Brigitte MAILLARD – Nadège SEGUIN – Florence GAY – Alain VORILLION – Christian DEMANGEOT – Didier FANT – Michèle LEGA – Christophe BOS

Absents excusés : – Sylvain THOMAS – Sandrine COLINOT – John MILANETTO – Guy MACHEREY – Jean LOCATELLI – Sylvain BOURIQUET

Secrétaire administrative et rédactrice : Anne CHARLES

A NOTER : Il y a 9 votants.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de la réunion du 8 Novembre 2019
- Allocution du Président suite à la réunion du 8 Novembre – Décisions à prendre pour 2020
- Point sur la trésorerie avec informations sur la réorganisation
- Compte-rendu du Congrès du 23 Novembre 2019
- Calendrier 2020 (Informations sur l'organisation Championnat de Tir de Précision)
- Calendrier des prochaines réunions des Commissions, du Bureau Directeur et du Comité
- Compte-rendu de la réunion d'arbitrage du 29/11/2019
- Compte-rendu de l'AG de la Bourgogne Franche Comté et de la Commission des Finances
- Préparation du Congrès Fédéral au Touquet du 9 au 11 Janvier 2020
- Point sur la discipline
- Questions diverses : compte-rendu du marathon de la région BFC

Déroulement :

◇ Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 Novembre 2019

Adopté à la majorité (8 Pour – 1 Abstention)

◇ Allocution du Président et décisions à prendre pour 2020

- Délégations aux Championnats de Côte d'Or 2020 : tous les membres devront prendre au moins un championnat.
- Toutes les Commissions devront avoir été réunies dès le début de 2020.
- Le secrétariat fonctionnera comme en 2019, avec les mêmes jours et heures de permanence. Un rappel sera fait aux clubs pour que cela ne dépasse pas 18h.
- Délégation aux Championnats de France : tous les membres doivent être délégués d'au moins 1 championnat dans la mesure du possible.

◇ Point sur la trésorerie et la réorganisation

Alain informe le Comité des modifications suivantes prises avec la trésorerie quant à l'organisation :

- Toutes demandes et paiement d'indemnités de déplacement doivent être visés, photocopiés et archivés au Secrétariat du Comité
- Pour les concours organisés par le CD21, les règlements des inscriptions seront mis en banque dans la semaine suivante.
- Création d'un mail consacré à la trésorerie : tresoreriecd21@gmail.com

◇ Compte-rendu du Congrès du 23 Novembre 2019

Les membres en ont eu connaissance. Il n'y a aucune remarque particulière. Le compte-rendu sera mis sur le site pour information mais il ne sera transformé en procès-verbal et approuvé que lors du congrès 2020.

La modification des statuts et du règlement intérieur est également validée. Après leur signature, ces documents seront transmis à la Préfecture de Côte d'Or, Service de la Cohésion Sociale Rue Chancelier de l'Hospital à DIJON.

◇ Calendrier 2020

ORGANISATION CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE TIR DE PRÉCISION :

Sélections pour les clubs : 1 joueur pour 10 licenciés sur le nombre total de licenciés seniors masculins et 2 joueuses pour 10 licenciées sur le nombre total de licenciées seniors féminines – ouvert à toutes et à tous pour les juniors masculins et féminins.

Le boulodrome sera mis à disposition des clubs qui le souhaitent pour la sélection les 4 et 5 Janvier 2020.

Les inscriptions seront à adresser au Comité, par gestion concours, comme les autres championnats avant le 20 Février 2020.

Un mail sera adressé avant la fin de l'année 2019 aux clubs rappelant ces modalités.

INSCRIPTION CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX :

Il est demandé un vote aux membres sur le délai pour la réception des inscriptions. Il est proposé que la date butoir soit au Jeudi soir à minuit la semaine précédent le championnat.

QUI EST POUR ?

7 POUR

1 CONTRE

1 ABSTENTION

Cette décision est donc approuvée à la majorité.

Une information aux clubs sera adressée en Janvier afin de les aviser. Il leur sera également rappelé qu'un mail devra être envoyé pour CHAQUE championnat, que les inscriptions devront être envoyées via gestion concours, avec un fichier d'inscription par mail en indiquant bien la nature de celui-ci.

◇ Calendrier des prochaines réunions des Commissions

- Commission Féminine : 24 Janvier 2020
- Commission Sportive : 28 Janvier 2020
- Commission Jeu Provençal : 27 janvier 2020
- Commission discipline : suivant les affaires
- Commission des Jeunes : 3 Février 2020

◇ Compte-rendu de la réunion d'arbitrage du 29 Novembre

Note d'information : il sera rappelé sur le site les modalités pour l'inscription à l'examen des arbitres qui aura lieu le 19 Janvier à 10h au siège du Comité.

Brigitte fait remarquer qu'en tant qu'arbitre, elle n'a pas reçu de convocation à cette réunion et pas non plus le compte-rendu de celle-ci, ni le nouveau règlement du jeu provençal.

◇ Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la BFC de Sens + de la Commission des Finances de la BFC
(annexe 1)

- Informations diverses : 15003 licenciés en 2018 – 15556 en 2019
- Discipline : 5 affaires ont été traitées en 2019
- Tarif repas pour les Championnats BFC à la charge des CD : 16€ pour les séniors et 12€ pour les jeunes, avec obligation de prendre les repas proposés.
- Alcoolémie : il faut poursuivre dans la lignée donnée par la fédération.
- Marathon féminin de la BFC : se déroulera à DIJON le 6 Décembre 2019. Le nombre d'équipes sera limité à 32. La dotation sera de 1000€.

Commission des Finances : le compte-rendu est joint au présent PV (annexe 1)

◇ Préparation du Congrès Fédéral au Touquet du 9 au 11 Janvier 2020

Les représentants du Comité seront Alain et Arnaud.

Michèle se chargera de faire les réservations tant au niveau de l'Hôtel que des repas.

◇ Bilans des CDC et du Concours Jeu Provençal

Nadège n'a pas pu faire les bilans détaillés mais nous informe qu'ils sont positifs. Le détail sera fourni lors de la prochaine réunion.

◇ Discipline

1 affaire est encore en cours et relève de la catégorie 5.

◇ Questions diverses

- ▶ Marathon d'entité territoriale à Auxerre : Brigitte nous informe des résultats de nos équipes (Beaune finit 5^{ème} – Neuilly 8^{ème} – Drapeau 9^{ème} et Fenay 10^{ème}).
- ▶ CDC Vétérans : Arnaud propose que nous rajoutions une 3^{ème} division, car le fonctionnement actuel décourage les petites équipes. Cette demande sera étudiée lors de la prochaine Commission Sportive du 28 Janvier 2020 et sera soumise au vote lors de la réunion du Comité du 21 Février.
- ▶ Gratuité boissons et ravitaillement pour les marathons féminins : Plusieurs membres du Comité souhaitent que ce point soit revu lors de la prochaine Commission Féminine et soumis au vote car le coût est non négligeable et cela ne bénéficie pas toujours uniquement aux joueuses. Cela sera donc évoqué.
- ▶ Frais de déplacement au Congrès : Nadège demande si le Comité doit les rembourser aux membres qui le souhaitent. D'un commun accord, il est décidé qu'ils ne seront pas remboursés.
- ▶ Organisation du Congrès par l'USCVL : il s'avère que le résultat pour le Club est déficitaire. Didier propose qu'une aide rétroactive soit fournie par le Comité. Après débat, un vote est demandé.

Qui est Pour qu'une aide de 250€ soit allouée à l'USCVL ?

8 POUR

1 ABSTENTION

Cette proposition est donc validée à la majorité. Nadège se chargera de régler la somme de 250 €.

► **Déplacement en CRC**: Le montant de la participation remise aux clubs par la BFC ayant diminué drastiquement, Il est proposé qu'une somme de 150€ au titre d'aide exceptionnelle soit donnée par le Comité rétroactivement pour 2019 pour faire face à cette baisse. 9 équipes sont concernées pour les clubs suivants (Drapeau 3 – Neuilly 1 – Nolay 1 – Marsannay 1 – Fenay 1 – USCVL 1 et Quétigny 1). Un vote est demandé.

Qui est Pour ?
8 POUR
1 ABSTENTION

Cette aide est adoptée à la majorité et sera envoyée aux clubs concernés.

► **Déplacement en CNC**: Le Club de Marsannay a dépensé une somme de 167€. Arnaud demande au Comité quelle part peut être prise en charge. Il est décidé qu'une somme de 85€ sera donnée.

La séance est levée à 22h30 Heures

Il est décidé de fixer à l'avance les réunions du Comité et de mettre en place des réunions du Comité Directeur :

Les réunions du bureau Directeur auront lieu les 3 Janvier 2020 et 24 Avril 2020

Les prochaines réunions du Comité auront lieu les 21 Février, 27 Mars et 29 Mai 2020

Alain VORILLION
Président du Comité



Brigitte MAILLARD
Secrétaire Générale

